

Image not found or type unknown



## Achat d'un véhicule à 2

Par **paulalex**, le 12/05/2015 à 10:04

Bonjour,

J'ai un véhicule acheté dernièrement en commun avec mon père à égalité de part (50% chacun). Si l'un de nous décède, qui peut savoir que le véhicule appartient à 2 propriétaires (comment un notaire peut-il être au courant si on omet de le préciser?).

Je vous suis très reconnaissant pour votre réponse.

Bien cordialement,

Christophe